

# Prochain cadre stratégique pour les programmes canadiens de financement de l'agriculture

Document de discussion sur les priorités en matière d'agriculture en vue de l'élaboration du prochain programme de financement Canada-Yukon

## Introduction

Le gouvernement du Yukon sollicite vos commentaires pour l'aider à élaborer une nouvelle série de programmes de financement qui répondront aux priorités et aux besoins du secteur agricole local et de ses parties prenantes. Le nouveau programme de financement, appelé actuellement « prochain cadre stratégique » (PCS), remplacera le Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA) qui prendra fin en mars 2023.

Utilisez ce document de discussion pour formuler vos commentaires.

Les commentaires permettront de définir les priorités du gouvernement du Yukon en vue des négociations, à l'hiver 2022-2023, sur l'entente bilatérale de financement avec le gouvernement du Canada.

## Point 1 : Votre évaluation des programmes du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA)

Indiquez votre lien avec le secteur agricole du Yukon (agriculteur, transformateur, chef cuisinier, organisme à but non lucratif, membre d'une association, etc.)

Avez-vous fait appel au [programme actuel de financement du PCA](#)? Exemple : « Je n'ai jamais présenté de demande de financement au PCA »; ou « j'ai présenté une demande et j'ai reçu du financement »; ou « j'ai présenté une demande, mais elle n'a pas été approuvée ».

Si vous n'avez jamais présenté de demande de financement au PCA, expliquez les raisons.

Comment avez-vous procédé pour présenter votre demande au PCA? Quels outils avez-vous utilisés? Par exemple, le site Web du PCA, le guide des programmes du PCA pour le Yukon, le formulaire de demande, l'aide de la Direction de l'agriculture du gouvernement du Yukon pendant le processus de demande. Ces outils et services vous ont-ils été utiles et comment peut-on les améliorer?

Certaines démarches dans le cadre de votre demande au PCA ont-elles été compliquées? Comment peut-on les simplifier?



## Mise en contexte des négociations sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture

Le gouvernement du Yukon négocie une entente de partage des coûts de financement avec le gouvernement du Canada. Le financement fédéral que reçoit le gouvernement du Yukon se traduira par de nouveaux programmes de financement pour le soutien aux secteurs agricole et agroalimentaire locaux pendant les cinq prochaines années, de 2023 à 2028.

Il s'agit d'une initiative nationale. Les négociations en cours entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont appelées le « prochain cadre stratégique ». Un accord-cadre multilatéral national devrait être conclu entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires au cours de l'été 2022.

Après quoi, le gouvernement du Yukon commencera à négocier l'entente bilatérale. Un nouveau programme de financement sera élaboré à partir de cette entente et remplacera l'actuel Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA), qui vient à échéance le 31 mars 2023.

En novembre 2021, le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires ont signé [l'Énoncé de Guelph](#). Cet énoncé résume les cinq priorités et domaines d'intérêt, et expose les principes directeurs des négociations du prochain cadre stratégique.

### Priorités pour les négociations du prochain cadre stratégique

Tous les nouveaux programmes de financement que développera le Yukon dans le cadre du PCS doivent s'appuyer sur l'une des cinq priorités définies dans l'Énoncé de Guelph. Les voici.

#### Priorité n° 1 : Renforcement des capacités, de la croissance et de la compétitivité du secteur

- Soutenir les possibilités nouvelles ou émergentes en matière de production primaire, de valeur ajoutée et de transformation.
- Améliorer la productivité par le développement et l'adoption de technologies, la numérisation et l'intelligence artificielle.
- Améliorer le recrutement et le maintien en poste de la main-d'œuvre, la formation et l'automatisation.
- Encourager la prochaine génération de producteurs agricoles, en tenant compte des obstacles liés à l'économie, à la formation, et des obstacles à l'entrée.
- Tirer parti des possibilités économiques en améliorant l'efficacité, en réduisant le gaspillage alimentaire et en réduisant les résidus, et autres pertes, et en développant la bioéconomie.



## Priorité n° 2 : Changements climatiques et environnement

- Se préparer et répondre aux changements climatiques en favorisant les pratiques de gestion bénéfiques et en accélérant l'adoption des technologies.
- Réduire les émissions de GES et augmenter la séquestration du carbone.
- Protéger et régénérer la qualité du sol, de l'eau et de l'air.
- Améliorer la biodiversité et protéger les habitats sensibles.

## Priorité n° 3 : Science, recherche et innovation

- Relever des défis tels que les changements climatiques et saisir des occasions comme les nouveaux marchés.
- Soutenir la recherche en agriculture primaire, l'agronomie et la valeur ajoutée.
- Accélérer le développement et l'adoption de nouvelles technologies et accroître l'efficacité énergétique.
- Soutenir la précommercialisation et le démarrage d'entreprises dans des domaines comme les solutions innovantes en matière de main-d'œuvre et les bioproduits.
- Améliorer la collecte de données, les mesures de performance, les activités de vulgarisation, l'échange et le transfert de connaissances.

## Priorité n° 4 : Résilience et confiance du public

- Renforcer la résilience de l'ensemble de la chaîne alimentaire.
- Offrir des programmes de gestion des relations d'affaires (GRE) pertinents, équitables et simples.
- Favoriser et soutenir une gestion préventive des risques, notamment les risques climatiques.
- Protéger et améliorer la santé des végétaux et des animaux et le bien-être animal, dans une perspective « Une santé ».
- Soutenir le secteur dans le développement, l'adoption et l'amélioration des systèmes d'assurance.
- En faisant connaître l'engagement du secteur en faveur de la production durable d'aliments salubres et de haute qualité, renforcer la confiance des consommateurs tout en sensibilisant les intervenants du secteur à leurs attentes.
- Soutenir les producteurs et les travailleurs agroalimentaires et leur donner les moyens de prendre soin de leur santé mentale.
- Favoriser la santé et sécurité des travailleurs.



## Priorité n° 5 : Développement des marchés et commerce

- Collaborer en vue de poursuivre et de défendre les intérêts commerciaux du Canada et favoriser l'élaboration de règles commerciales fondées sur la science.
- Soutenir la diversification des marchés et les efforts visant à éliminer les obstacles au commerce interprovincial.
- Soutenir la préparation à l'exportation; relever et saisir les possibilités de développement des marchés à l'échelle nationale et internationale (ex. les achats locaux).
- Répondre à la demande nationale et internationale relative à la production primaire et aux pratiques de transformation durables.

## Point 2 : Intégrer les priorités au programme de financement du Yukon

Faites-nous part de vos commentaires ou suggestions en répondant aux questions ci-dessous.

- À votre avis, quelles sont les priorités les plus pressantes pour le secteur agricole et agroalimentaire au Yukon?
- Quels sont les principaux obstacles à la croissance du secteur agricole au Yukon?
- À votre avis, quelles sont les possibilités de croissance de ce secteur au Yukon?
- Quels programmes de [l'actuel Partenariat canadien pour l'agriculture \(PCA\)](#) devraient être maintenus? Aimeriez-vous que certains changements soient apportés à ces programmes?
- Quels programmes faudrait-il **éliminer**?
- Pouvez-vous nous suggérer de nouveaux programmes de financement du secteur agricole?

Faites-nous part de vos commentaires sur ces autres sujets :

- Comment les nouveaux programmes de financement pourraient-ils soutenir les producteurs agricoles des Premières Nations?
- Avez-vous d'autres commentaires sur le PCA ou sur la manière dont de nouveaux programmes de financement devraient être conçus dans le cadre des négociations sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture?

